

RAPPORT DE CONSULTATION

Plan de quartier de Loretteville Portrait du quartier

Consultation publique

18 juin 2009



Rédigé par :

Marc Bédard, conseiller en consultation publique
Relations avec les citoyens et soutien administratif
Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme
Division de la gestion du territoire
Gabriel Chassé, technicien en urbanisme (étudiant)
Division de la gestion du territoire

Juillet 2009

TABLE DES MATIÈRES

	<u>page</u>
1. MISE EN CONTEXTE.....	3
Démarche d'élaboration du plan de quartier.....	3
Étapes du processus	3
2. LA CONSULTATION PUBLIQUE.....	4
Introduction.....	4
Faits saillants.....	6
Synthèse des commentaires	9
Commentaires provenant de courriels envoyés par des résidants et des travailleurs ...	16

1. MISE EN CONTEXTE

Démarche d'élaboration du plan de quartier

La réalisation du Plan de quartier de Loretteville s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec dont l'un des objectifs est de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable, soit un développement qui concilie les aspects social, économique et environnemental du milieu.

Son approche flexible et démocratique favorise l'implication de la population à faire part de ses préoccupations et à proposer des pistes de solution tout au long du processus. Le document reflète donc les préoccupations locales en plus des valeurs de développement de la Ville, visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à gérer sa croissance, que ce soit au point de vue de l'environnement, l'habitation, l'aménagement du territoire, la circulation et le transport, la sécurité urbaine, les loisirs et la vie communautaire.

Le plan de quartier comprendra deux parties :

- un document d'orientation qui présentera un portrait du quartier, des constats et un diagnostic de la situation ainsi que des orientations et objectifs de développement
- un plan d'action qui proposera des projets afin de concrétiser les orientations et objectifs

Trois consultations seront tenues par le conseil de quartier tout au long du processus d'élaboration du plan de quartier; une première pour recueillir leurs préoccupations ainsi que les propositions afin d'améliorer leur qualité de vie au sein du quartier, une deuxième consultation pour valider les orientations et objectifs proposés ainsi qu'une dernière afin de soumettre aux citoyens différentes propositions d'actions.

Étapes du processus

Au cours de l'année 2008, un portrait exhaustif du quartier a été dressé présentant une partie historique, des statistiques démographiques et socio-économiques ainsi qu'une analyse du territoire touchant l'utilisation du sol, le cadre bâti, l'activité économique, la circulation et les contraintes à l'aménagement.

À partir de ces données, d'une séance de travail avec le conseil de quartier et des commentaires recueillis auprès de la population, des forces et des faiblesses ainsi que des enjeux seront identifiés pour le quartier.

L'étape suivante consistera en la rédaction d'orientations et d'objectifs de développement du quartier qui seront validés par les services et divisions de la Ville ainsi que par la population. Ces derniers devront être conformes au Plan directeur d'aménagement de la Ville. Le document d'orientation sera soumis au conseil de la ville pour approbation finale.

Afin de concrétiser ces orientations, plusieurs actions seront proposées en précisant les maîtres d'œuvre, le budget associé à la réalisation ainsi que l'échéancier prévu.

La dernière étape consistera en la diffusion et la mise en œuvre du plan de quartier.

2. LA CONSULTATION PUBLIQUE

Introduction

Afin de concilier les interventions municipales avec les besoins de la population du quartier, la Division de la gestion du territoire, en collaboration avec le conseil de quartier de Loretteville, tenait une séance de consultation publique le 18 juin 2009. Cette dernière se tenait à même une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville et avait pour but de permettre aux citoyens participants de débattre de trois grands thèmes. Une invitation a été distribuée à chaque propriété située sur le territoire du quartier de Loretteville, expliquant également la démarche relative à l'élaboration d'un plan de quartier.

La séance visait la collecte des informations « des acteurs du milieu » pour compléter le portrait du quartier, permettre aux participants de s'exprimer sur les points forts du secteur et les points à améliorer, puis permettre à chaque participant d'identifier ses propres priorités.

Trente-quatre (34) personnes ont répondu à l'appel du conseil de quartier de Loretteville et de l'Arrondissement. Parmi ceux-ci, 15 personnes ont rempli un formulaire de participation. L'un des participants n'était pas résidant du quartier, mais propriétaire d'un commerce sur la rue Racine. Les participants résidants vivent dans le quartier depuis en moyenne 19,8 ans. En plus des membres du conseil de quartier de Loretteville, quelques représentants de l'Arrondissement étaient présents à la rencontre, dont monsieur Marc Bédard, conseiller en consultations publiques de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles ainsi que madame Laurie Laperrière, technicienne en urbanisme.

L'assemblée a été animée par monsieur Michel Champoux, président du conseil de quartier de Loretteville alors que pour le volet de la consultation publique, madame Marie-Claude Bergeron a coordonné les interventions et géré le déroulement des activités au sein des groupes. La discussion en ateliers a été animée principalement par les membres du conseil de quartier qui tenaient le rôle de secrétaire. Le volet de la consultation publique a débuté par un bref rappel de monsieur Michel Champoux du rôle du conseil de quartier dans la réalisation du plan de quartier. Par la suite, Mme Bergeron a exposé la démarche d'élaboration du plan de quartier, de même que les acteurs impliqués dans sa réalisation. Celle-ci a ensuite tracé le portrait du quartier et expliqué le concept du développement durable. Enfin, les étapes à venir dans le processus d'élaboration du plan de quartier ont été présentées après la tenue des ateliers de discussion.

Les citoyens participants, formant des groupes de 5 à 6 personnes par table, étaient invités à exprimer leurs préoccupations en fonction des trois grands thèmes suivants :

▪ **LE CADRE BÂTI :**

- Environnement naturel : Qualité du couvert végétal (boisés, forêt urbaine, flore), topographie (escarpement), cours d'eau et milieux humides (qualité de l'eau, faune), sites d'intérêt (espace naturel, paysage, potentiel écologique), qualité de l'environnement (air, sol).

- Environnement bâti : Habitation et cadre bâti (type d'habitation, état des bâtiments, affichage), design urbain (cohabitation, mixité des usages, densité), transport (réseau routier, circulation, stationnement, piétons), équipements et infrastructures (réseaux d'hydroélectricité, d'aqueduc et d'égout).

▪ **LE MILIEU DE VIE :**

- Environnement social : Services publics municipaux (bibliothèque, bureau d'arrondissement, caserne de pompiers), services publics régionaux (hôpital, transport en commun), services publics gouvernementaux (écoles, CLSC, logements pour personnes âgées), organismes communautaires et mouvements associatifs (maison des jeunes, scouts).

- Environnement culturel : Équipements récréatifs, de sport et de loisir (espace vert, piste cyclable, aréna, parc), équipements culturels (centre d'art, salle de spectacles, boutique ou atelier artisanal), équipements religieux (église, presbytère), lieux historiques et patrimoniaux (site archéologique, site d'une première implantation, maison patrimoniale).

▪ **LE NIVEAU DE VIE :**

- Environnement économique : Projets créateurs d'emplois (artère commerciale), services professionnels privés et commerces de proximité (avocat, notaire, dépanneur, pharmacie, boutiques), projet générant un achalandage (centre commercial, équipement récréatif et touristique régional), conditions favorisant le développement d'entrepreneuriat (CLD, CJE, organismes d'économie sociale).

Chacun des trois grands thèmes était introduit par une courte présentation, puis chaque participant était invité à identifier individuellement ses préoccupations et les problématiques observées dans le quartier. Suite à cet exercice, un tour de table permettait au secrétaire de faire une liste de tous les énoncés identifiés individuellement. Finalement, chaque participant votait de façon individuelle en fonction de l'importance accordée à chacun des énoncés inscrits sur la liste.

Le présent document présente donc le résultat de cette consultation publique en deux parties. Tout d'abord, les faits saillants exposent les commentaires qui sont ressortis de manière plus évidente, soit par la quantité de fois que l'un d'eux a été formulé, soit par l'importance accordée à ce commentaire lors des votes individuels. Une compilation de l'ensemble des propos est également intégrée, classée en fonction des sous-thèmes esquissés.

Les citoyens ou travailleurs du quartier ne pouvant participer à la séance de consultation publique du 18 juin 2009 étaient invités à faire parvenir leurs commentaires par courriel avant le 30 juin 2009. Douze personnes ont opté pour ce moyen afin de faire valoir leurs préoccupations. Leurs commentaires sont présentés à la fin du présent document.

Faits saillants

Thème 1 : Cadre de vie

Environnement naturel : cours d'eau, sites, environnement

- On note une forte préoccupation par rapport à la conservation des espaces verts et à l'importance de les aménager. Sont cités à titre d'exemples les nombreux parcs du quartier et les berges de la rivière Saint-Charles.
- On s'inquiète du traitement infligé aux arbres matures et aux boisés, notamment sur les chantiers de construction. On souhaite les protéger.
- On souligne l'importance de maintenir la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière Saint-Charles.

Environnement bâti : design urbain, forme du développement

- On s'oppose majoritairement au développement de haute densité, notamment aux immeubles multi-logements.
- On souligne le manque de stationnements publics dans le quartier et on réclame davantage de cases de stationnement, de ne pas avoir à déboursier pour s'y garer et qu'ils soient mieux indiqués.
- On souhaite voir le service de transport en commun s'améliorer et offrir plus de possibilités aux résidents du quartier. La fréquence et la rapidité des parcours devraient être augmentées (particulièrement dans la portion nord du quartier), et des navettes pourraient relier le quartier aux différents parcs industriels de la région ou aux parcours «Métrobus».
- On critique l'état des trottoirs du quartier. Selon les commentaires reçus, les trottoirs devraient être améliorés et réparés à de nombreux endroits. Enfin, certains devraient également être aménagés sur la rue de la Faune.
- On attache une certaine importance à l'église de Château-d'Eau, si bien que de nombreux commentaires reçus sont à l'effet que celle-ci devrait être préservée et qu'une vocation noble devrait lui être trouvée.
- On exige que des vérifications soient effectuées afin de s'assurer de la conformité des infrastructures d'égout; des problèmes de refoulement sont constatés, notamment sur la rue Saint-Maurice. De plus, il apparaît nécessaire, à leurs yeux, qu'un entretien préventif soit fait pour éviter la répétition du problème.

- On s'inquiète de l'image du quartier qui est véhiculée par l'apparence extérieure des immeubles de la rue Racine et du boulevard Valcartier (entre la rue Racine et le boulevard des Étudiants). Ces immeubles devraient être rénovés et embellis.
- On rappelle que le projet d'«axe est-ouest» prolongeant la rue Lepire à Lac-Saint-Charles jusqu'au boulevard Valcartier ne s'est toujours pas concrétisé.
- On note que les problèmes de congestion sont de plus en plus courants, notamment sur les boulevards de la Colline, Robert-Bourassa, Valcartier, de même que sur les rues Racine et de la Faune.

Thème 2 : Milieu de vie

Environnement social : services publics

- On mentionne qu'il est important de maintenir ouverte l'urgence du Centre hospitalier Chauveau 24 h/24 et 7 jours/7.
- On souligne également que les temps de réponse des services de soins préhospitaliers d'urgence (ambulanciers) seraient trop longs. Ceux-ci devraient être ramenés à des délais raisonnables, d'autant plus que l'urgence du Centre hospitalier Chauveau n'est plus ouverte en permanence.
- On estime que la présence policière dans le quartier est insuffisante. On souhaite que les patrouilles soient davantage présentes sur la rue Racine, dans les parcs (notamment la plage de Château-d'Eau et le parc linéaire de la rivière Saint-Charles). On voudrait également que les policiers interviennent auprès des jeunes qui conduisent des cyclomoteurs («scooters»).
- On souhaite voir la réglementation s'appliquant aux animaux domestiques dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles être respectée et appliquée.
- On réclame l'ouverture d'une caserne de pompiers sur le territoire du quartier Loretteville afin de réduire les temps de réponse et de faire augmenter le niveau de sécurité à cet égard.
- On craint de voir reculer l'offre de services existante. Ainsi, on s'interroge quant à l'avenir du bureau de poste qu'on tient à conserver. On souhaite également que les bureaux d'arrondissement demeurent dans le quartier. Enfin, les résidants espèrent voir revenir les services gouvernementaux tels que le Centre local d'emploi et les bureaux d'assurance-emploi.

Environnement culturel : équipements récréatifs

- On souhaite voir le parc linéaire de la rivière Saint-Charles être équipé de toilettes publiques et de poubelles. On précise que les poubelles existantes ne semblent pas vidées assez souvent. On affirme aussi qu'il n'y a pas de panneaux demandant aux propriétaires d'animaux domestiques de les garder en laisse et de ramasser leurs excréments.
- On note également qu'il serait apprécié que des tables à pique-nique soient installées le long du parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
- On mentionne le vœu que des pistes de ski de fond soient aménagées dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles.

- On demande à ce que le quartier soit connecté au réseau cyclable existant dans le secteur au moyen de bandes cyclables.
- On considère que l'encadrement des adolescents est insuffisant et à ce titre, on espère voir s'améliorer les infrastructures de loisir, de même que l'ouverture d'une maison des jeunes dans le quartier.

Environnement culturel : équipements culturels

- On souhaite voir davantage d'activités sur la rue Racine. Il pourrait s'agir d'animation ou d'événements, tels que des fêtes culturelles.
- On critique la qualité des services de la bibliothèque Chrystine-Brouillet. D'une part, les heures d'ouverture ne semblent pas suffire aux besoins et d'autre part, le contenu de la bibliothèque ne serait pas adéquat.
- On est favorable à l'expansion du tourisme dans le quartier mettant en relief l'histoire de Loretteville. Les résidants proposent la création d'un circuit touristique à pied de borne en borne ou l'installation de plaques commémoratives rappelant les grands personnages du quartier. Certains ont également suggéré la fondation d'un musée patrimonial.

Thème 3 : Niveau de vie

Environnement économique :

- On se préoccupe grandement de l'inoccupation de certains immeubles de la rue Racine et on souhaite que des mesures soient mises en place pour y attirer des commerces, surtout de proximité (épiceries spécialisées, dépanneurs, etc.). On aimerait également l'ouverture de cafés-terrasses.
- On croit également qu'un marché public aurait sa place dans le quartier Loretteville.
- On réclame que des programmes d'encouragement à l'investissement et à la rénovation des immeubles du centre du quartier, notamment sur la rue Racine, soient mis en place et que de l'aide financière soit disponible pour la réfection des résidences désuètes et vieillissantes. Des aménagements floraux sur la rue Racine et ses alentours contribueraient également à améliorer l'image du quartier.
- On démontre un grand attachement au château d'eau et on souhaite qu'une vocation touristique puisse lui être attachée. Par exemple, un musée pourrait y prendre place, notamment pour faire découvrir l'histoire de Château-d'Eau.
- On croit que le tourisme peut engendrer des retombées économiques importantes pour le quartier, notamment par la croissance des activités culturelles et leur publicisation.
- On souhaite voir se régler les problèmes de distribution du journal local «L'Actuel» et du journal municipal «Ma Ville, Mon Arrondissement».

Synthèse des commentaires

Cette synthèse présente l'ensemble des commentaires énoncés lors de la consultation publique et classés en fonctions des sous-thèmes qui se sont démarqués.

Thème 1 : Le Cadre de vie

L'environnement naturel

- La présence de nombreux boisés est l'une des forces du quartier Loretteville.
- La présence de nombreux espaces verts (parcs) est également l'une des forces du quartier (ex : parc linéaire de la rivière Saint-Charles, parc du Château-d'Eau, etc.).
- Les boisés sont fortement menacés par les chantiers de construction (surtout dans la partie sud de l'arrondissement, ex : Boisé des Cheminots).
- Il manque d'incitatifs financiers pour encourager les résidents à reboiser (ex : crédits de taxes).
- Il n'y a pas de service de collecte des résidus alimentaires pour fins de compostage.
- Les nouvelles constructions ne sont pas toutes en harmonie avec l'environnement.

L'environnement bâti

Densification

- Le quartier est principalement constitué de résidences unifamiliales (faible densité résidentielle), ce qui, aux yeux de plusieurs, constitue la nature même de Loretteville.
- Les pressions sont de plus en plus grandes pour la construction d'immeubles multi-logements, ce qui ne correspond pas aux développements passés et contribue à dénaturer l'image du quartier.
- Il manque de logements pour les ménages à faible revenu.
- Des logements pour les personnes à mobilité réduite sont requis.
- Il y aurait de la demande pour des coopératives d'habitation dans le quartier.

Patrimoine

- Les caractéristiques urbanistiques de Château-d'Eau devraient être conservées.
- Le quartier possède un patrimoine architectural à conserver (église de Château-d'Eau, Maison Savard, etc.).
- Les règlements d'urbanisme ne sont pas toujours respectés lors de nouvelles constructions. On souhaiterait une meilleure surveillance des autorités en la matière. Par ailleurs, certains affirment que les critères du PIIA seraient trop contraignants.

- Certains estiment que le projet de démolition de l'église de Château-d'Eau menace la conservation du patrimoine du quartier. On souhaiterait plutôt qu'une vocation noble soit trouvée à cet ensemble et qu'un aménagement floral soit effectué sur son terrain.

Embellissement du quartier

- De nombreux bâtiments vétustes devraient être détruits ou rénovés, notamment sur la rue Racine et sur le boulevard Valcartier (entre la rue Racine et le boulevard des Étudiants).
- Le terrain de l'ancienne station-service à l'intersection des rues de l'Hôpital et Racine tarde à être vendu et aménagé.
- Le terrain vacant à proximité du poste de taxi n'est pas aménagé. Un aménagement floral devrait y être effectué.
- Certains résidents jugent que l'identification visuelle du quartier devrait être améliorée. Par exemple, les limites du quartier pourraient être indiquées.

Stationnement

- Certains regrettent les espaces de stationnement perdus lors de la réfection du stationnement du Pavillon des sports de Loretteville (l'aréna).
- Les stationnements desservant le centre du quartier (rue Racine) pourraient être mieux identifiés et on pourrait augmenter le nombre de cases disponibles.
- Le stationnement devrait être accessible et gratuit au centre hospitalier Chauveau et à la bibliothèque Chrystine-Brouillet, de même que pour les étudiants au centre Saint-Louis.
- Les stationnements de la prise d'eau devraient être mieux indiqués.

Signalisation

- Des feux de circulation seraient nécessaires à certaines intersections :
 - o rue Racine et boulevard des Étudiants (traverse piétonnière);
 - o rue Racine et boulevard Valcartier;
 - o rue de la Faune et boulevard Valcartier.
- La signalisation mériterait d'être améliorée à certaines intersections et sur quelques tronçons de rue :
 - o rue de la Passerelle (sens unique dans la partie étroite de la rue de la Passerelle avec virage à gauche obligatoire sur la rue des Vieux-Pins);
 - o intersection de la rue Valvue et du boulevard Bastien;
 - o intersection des rues de la Faune et Georges-Cloutier (circulation rapide et visibilité nulle).

Sécurité et circulation

- La circulation semble peu sécuritaire à certains endroits et la configuration de quelques rues contribue au problème. Il faudrait s'assurer que toutes les rues sont sécuritaires.
- La circulation serait trop rapide sur le boulevard Valcartier. Un contrôle routier et une meilleure signalisation sont peut-être nécessaires.

- La circulation de transit sur la rue Saint-Maurice, entre le boulevard Johnny-Parent et la rue Durand, semble problématique.
- Les trottoirs sont en mauvais état à plusieurs endroits, notamment sur la rue Racine, et mériteraient d'être réparés afin de faciliter les déplacements piétonniers.
- L'absence de trottoirs sur la rue de la Faune limite les déplacements piétonniers.
- La sécurité piétonnière devrait être améliorée sur les rues Durand et Saint-Maurice.
- Des problèmes de circulation se posent sur le boulevard des Étudiants à la sortie des élèves de l'école Roger-Comtois.
- L'équilibre entre la circulation et le stationnement serait à améliorer.
- La passerelle métallique à l'usine de traitement des eaux devrait être corrigée. Le gravier à la sortie de la passerelle pourrait être remplacé par du ciment ou par un prolongement en bois, car le gravier est fréquemment emporté par le courant lors d'inondations.
- Certains s'inquiètent de voir la prolifération des antennes de télécommunication sans connaître leur impact à long terme sur la santé publique.

Infrastructures

- Selon certains, des problèmes de refoulement d'égout seraient récurrents dans le quartier, notamment sur la rue Saint-Maurice. L'état des infrastructures devrait être vérifié et un entretien préventif devrait être effectué.

Transport en commun

- Le service de transport en commun devrait être amélioré afin de permettre plus de possibilités de déplacement et ce, plus rapidement et plus fréquemment :
 - o Navette vers les parcours «Métrobus»;
 - o Navette vers les parcs industriels de la région;
 - o Améliorer le service dans la partie nord du quartier;
 - o Prévoir la construction d'un métro sous-terrain relié au centre-ville de Québec.

Mobilité

- Certains trouvent que le délai pour la réalisation du projet d'axe «est-ouest» entre Lac-Saint-Charles et le boulevard Valcartier (prolongement de la rue Lepire) est trop long.
- La rue Racine devrait être à sens unique entre le boulevard Valcartier et la rue des Dames-Ursulines.
- Les problèmes de congestion aux heures de pointe semblent de plus en plus courants sur les boulevards de la Colline, Robert-Bourassa, Valcartier et sur les rues de la Faune et Racine.
- Certains feux de circulation seraient superflus, de même que certaines interdictions de virage à droite sur feux rouge. À ce titre, il serait opportun de revoir les heures d'interdiction de virage à droite sur feux rouge.

- La réfection des routes ne semble pas toujours être faite adéquatement. On voudrait qu'un souci particulier y soit accordé.

Quiétude

- Certains résidants estiment qu'il faudrait mettre en œuvre des mesures d'atténuation des nuisances engendrées par les entreprises du quartier.
- Certains demandent d'interdire l'accès à la rue Racine aux poids lourds qui seraient dérangeants.
- Le camionnage sur le boulevard Valcartier semble causer beaucoup de nuisances aux résidants.

Thème 2 : Le milieu de vie

L'environnement social

Services de santé

- De nombreux résidants demandent que l'urgence du Centre hospitalier Chauveau soit être ouverte 24h/24 et 7j/7. Celle-ci est désormais fermée entre 22h et 8h du matin, faute de recruter des médecins.
- Le quartier aurait également besoin d'une clinique médicale offrant des consultations sans rendez-vous.
- Les temps d'attente pour les services de soins préhospitaliers d'urgence (ambulanciers) seraient, selon certains, trop longs. Il faudrait trouver une solution à ce problème.

Protection contre l'incendie

- Il n'y a pas de caserne de pompiers dans le quartier Loretteville, ce qui diminuerait, selon certains résidants, le niveau de sécurité incendie.

Présence policière et application des règlements

- Le service de police ne semble pas assez visible dans le quartier et la fréquence des patrouilles serait insuffisante, particulièrement sur la rue Racine, à la plage de Château-d'Eau et dans les parcs, notamment dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
- Les policiers ne semblent pas intervenir suffisamment auprès des jeunes utilisateurs de cyclomoteurs («scooters»).
- Il ne semble pas y avoir suffisamment de surveillance policière sur les pistes cyclables. Une brigade à vélo serait peut-être nécessaire.
- La réglementation relative aux animaux domestiques dans le parc linéaire de la rivière Saint-Charles ne semble pas toujours respectée (laisses, excréments, etc.). Des interventions seraient nécessaires (sensibilisation, avertissements, constats d'infraction, etc.).
- Il serait opportun d'implanter une police communautaire à la polyvalente Roger-Comtois.

Déneigement

- Les manœuvres de déneigement devraient être améliorées, notamment sur le boulevard Valcartier.
- Les trottoirs ne semblent pas toujours déneigés. Il faudrait y porter une attention particulière. Le déneigement des trottoirs dans les zones scolaires devrait se faire hors de la présence des élèves.
- Le ménage printanier des rues de Loretteville ne semble pas être effectué en profondeur. Une attention particulière devrait y être accordée.

Maintien et amélioration des services municipaux et gouvernementaux

- On attache beaucoup d'importance au fait que le bureau d'arrondissement se situe dans le quartier Loretteville. De l'avis des résidants, c'est un aspect à conserver malgré la reconfiguration des arrondissements.
- Il paraît difficile de rejoindre la Ville en dehors des heures ouvrables et une boîte vocale devrait être mise en place pour recevoir les urgences.
- Les délais pour obtenir des services municipaux, notamment des permis, semblent parfois trop longs.
- Les résidants regrettent de voir certains services gouvernementaux quitter le quartier (Centre local d'emploi, bureau de l'assurance-emploi, etc.). Il faudrait tenter de retenir ces services dans le quartier.
- On apprécie beaucoup la présence du bureau de poste sur la rue Racine et on semble tenir à ce que ce dernier y demeure.

Autres

- Des résidants jugent que les aînés pourraient être davantage mis à contribution dans la communauté et qu'il serait intéressant de mettre en place des programmes permettant de bénéficier de leur expertise.
- Les organismes qui viennent en aide aux nouveaux arrivants ne semblent pas toujours en mesure d'agir adéquatement. Il faudrait renforcer ces organismes pour améliorer la qualité de l'accueil. Peut-être pourrait-on développer le rôle de l'Accueil Saint-Ambroise à cet égard.
- Certains résidants estiment que les dirigeants pourraient être davantage à l'écoute de la population.
- La cession de terrains à la nation huronne-wendat semble être un sujet controversé. Peut-être faudrait-il mieux informer la population et la consulter davantage avant de poser de telles actions.

L'environnement culturel : équipements récréatifs

Convivialité, commodité et hygiène

- La gestion des équipements récréatifs, notamment le parc du Château-d'Eau, la plage de Château-d'Eau et le parc linéaire de la rivière Saint-Charles, devrait tenir compte de l'hygiène et de la sécurité :
 - o Il semble manquer de toilettes dans le parc linéaire;
 - o Il semble manquer de poubelles dans le parc linéaire et les poubelles existantes devraient être vidées plus fréquemment (il semblerait que des pêcheurs laissent leurs déchets dans la forêt près de l'usine de traitement d'eau de Loretteville en raison de la carence de cet équipement et de l'entretien déficient en la matière);
- Il manquerait de tables à pique-nique le long du parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
- Des tables à pique-nique ainsi que des fontaines (abreuvoirs) devraient aussi être installées dans le parc Jean-Roger-Durand.
- La signalisation dans le parc linéaire serait déficiente, particulièrement entre l'avenue Chauveau et le château d'eau, où celle-ci devrait être améliorée.
- Le parc du Château-d'Eau devrait être éclairé en soirée.

Amélioration des équipements de loisir

- De manière générale, les résidants du quartier Loretteville considèrent que les équipements de loisirs nécessitent des améliorations, notamment les parcs et les parcs-école (école primaire de Château-d'Eau).
- Le parc linéaire de la rivière Saint-Charles ne permet pas la pratique du ski de fond pendant la saison hivernale. Des pistes devraient être aménagées à cet effet.
- Il manquerait d'accès à la rivière Saint-Charles permettant la mise à l'eau de canots personnels, particulièrement à proximité du château d'eau.

Cyclisme

- Il existe un réseau de pistes cyclables qui traverse le quartier, mais celui-ci ne semble pas suffisamment connecté au reste du quartier (par des bandes cyclables par exemple).
- La rue Racine ne dispose pas de supports à bicyclettes permettant aux cyclistes d'y faire une halte.
- La piste cyclable sur le boulevard Valcartier n'est pas balisée au sud de la rue de la Rivière-Nelson, ce qui semble engendrer des problèmes de sécurité.

Jeunes et aînés

- Les résidants tiennent aux terrains de jeux et veulent s'assurer que ceux-ci subsistent malgré une certaine régression des inscriptions.
- L'encadrement des adolescents et les équipements de loisirs leur étant destinés semblent inadéquats. Les équipements devraient être améliorés et, entre autres choses, une maison des jeunes devrait être implantée dans le quartier afin de procurer un lieu de rassemblement aux jeunes et s'assurer d'une certaine supervision.

- Selon certains, l'offre de loisirs pour les aînés devrait être améliorée.

L'environnement culturel : équipements culturels

Bibliothèque Chrystine-Brouillet

- Certains résidants estiment que les heures d'ouverture de la bibliothèque sont insuffisantes. De plus, d'autres résidants indiquent que celle-ci devrait ouvrir à compter de midi en période scolaire.
- Le contenu de la bibliothèque présente, selon certains résidants, certaines lacunes qu'il faudrait combler.

Animation

- Il manquerait d'activités, d'animation et d'évènements sur la rue Racine. Par exemple, des fêtes culturelles pourraient être organisées.

Histoire et patrimoine

- Le patrimoine du quartier Loretteville pourrait davantage être mis en valeur. Entre autres, un musée patrimonial pourrait être créé.
- Afin de rappeler les grands événements ou personnages du quartier, des plaques commémoratives pourraient être installées à certains endroits clés.
- Un circuit touristique permettant de visiter à pied les différents sites d'importance du quartier devrait être élaboré.

Thème 3 : Le niveau de vie

L'environnement économique

Dynamisme du quartier

- Afin de redynamiser le centre du quartier, notamment la rue Racine, il faudrait trouver des stratégies pour y attirer la population.
- La rue Racine et le boulevard Valcartier sont plutôt dévitalisés. La Ville devrait y favoriser l'ouverture de commerces (surtout de proximité) afin de dynamiser le centre du quartier. On pourrait ainsi y voir des épiceries spécialisées, un dépanneur, des cafés-terrasses, etc.
- Il existe de nombreux immeubles vacants qui méritent d'être revalorisés.
- Plusieurs résidants déplorent l'absence de marché public. Un tel marché pourrait être aménagé dans le quartier Loretteville.
- Une journée annuelle « marché aux puces » ouverte à tous actuellement semble actuellement faire défaut.
- Il n'y a aucune arcade de jeux dans le quartier Loretteville et plusieurs résidants en souhaiteraient la présence.

Amélioration de la qualité de vie

- Les résidants estiment que la qualité de vie sur la rue Racine devrait être améliorée. Certains ont souligné que le niveau de bruit était déraisonnable.
- L'investissement et la rénovation ne se faisant pas de manière systématique sur la rue Racine, il faudrait développer des programmes spécifiques pour inciter ces interventions.
- De nombreuses résidences semblent désuètes et vieillissantes. Une aide financière serait nécessaire pour leur réfection.
- Certains résidants déplorent le manque d'aménagements floraux dans le quartier Loretteville, notamment sur la rue Racine.
- Il semblerait qu'une piquerie se soit installée sur la rue Racine et les résidants expriment la volonté de la voir disparaître.

Vie culturelle et touristique

- Loretteville a développé le créneau du tourisme de loisirs verts et les résidants souhaitent que ce secteur soit davantage développé.
- Le château d'eau pourrait devenir un élément phare du quartier à condition de lui trouver une vocation touristique. Certains proposent d'en faire un musée. L'usine de traitement des eaux pourrait également avoir une certaine vocation touristique selon plusieurs.
- Les résidants aimeraient voir la Ville favoriser la croissance des activités culturelles dans le quartier Loretteville.

Communications

- Les activités culturelles devraient être davantage publicisées pour favoriser leur croissance.
- Il semble que des problèmes récurrents de distribution du journal local «L'Actuel» et du journal municipal «Ma Ville, Mon Arrondissement» limitent la circulation de l'information. Une attention particulière devrait être portée à la résolution de ce problème.

Commentaires provenant de courriels envoyés par des résidants et des travailleurs

- L'École de Cinéma et Télévision de Québec (ECTQ) affirme qu'elle constitue une force pour Loretteville. Il faudrait la faire connaître et l'intégrer au portrait du quartier de Loretteville.
- Il faudrait intervenir pour régler les problèmes de vitesse sur la rue de l'Hôpital, notamment au sud de la rue Racine. Une plus grande surveillance policière serait la bienvenue.
- On dénonce la façon dont l'urbanisation du quartier de Loretteville se fait depuis sa fusion avec la Ville de Québec. Certains trouvent cette urbanisation menaçante. Selon ceux-ci les problèmes d'espaces ne devraient pas être résolus au détriment de la qualité de vie en périphérie, des paysages et de l'environnement qu'on y retrouve. Il faudrait respecter le cadre de vie choisi par les résidants de la périphérie.

- L'église et le presbytère de Château-d'Eau ne devraient pas être détruits. On devrait plutôt leur trouver une nouvelle vocation. La construction de multi-logements viendrait bouleverser l'aspect champêtre de Loretteville en plus de détruire les petits boisés du quartier.
- Il faudrait restaurer et revaloriser le château d'eau. Les fenêtres auraient besoin d'être réparées ou peintes par un artiste. On pourrait poster deux gardiens en armure à l'entrée afin d'amuser les enfants.